

AVIS DU SNTA FO SUR LE PROJET DE DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE SAUVEGARDE ACCELEREE ET DE LA DESIGNATION DE SES REPRESENTANTS A LA PROCEDURE

DECLARATION DU SNTA FO AU CSEC DCF

Le **SNTA FO** prend acte du délai très court et en dehors du cadre légal pour une information consultation que demande la direction.

Cependant le contexte exceptionnel du Groupe et la demande d'une procédure de sauvegarde accélérée l'exige.

Malgré cela le **SNTA FO** reste et restera vigilant à chaque étape de cette procédure. Le **SNTA FO** emploiera tous les moyens mis à sa disposition pour défendre et préserver l'emploi et les droits de nos collègues.

Le **SNTA FO** demande à la direction de prendre conscience de la gravité de la situation mais surtout, au-delà des problèmes financiers, de comprendre que se joue ici l'avenir de femmes et d'hommes qui se sont investi corps et âmes pour cette entreprise.

Et donc, au-delà du cadre légal, au-delà du cadre financier de prendre en considération chacune et chacun qui travaille pour ce Groupe. Mais aussi d'avoir une communication et une considération des représentants du personnel.

C'est pourquoi le **SNTA FO** donne un avis **FAVORABLE** pour la demande d'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée mais restera attentif à cette procédure et interviendra à chaque fois que la situation l'exige afin de défendre et de préserver l'emploi et les droits de tous nos collègues.

SNTA FO FORCE ET COHESION

TEL [09 66 40 50 03](tel:0966405003)

MAIL SNTA@FOCASINO.COM

SITE WEB FO-CASINO.FR



SCANNEZ-MOI

